Bulletin d'information

NOINTOT

NOINTOT

Bulletin d'information
Numéro 122
Décembre 2019

www.nointot.fr

Samedi 11 janvier 2020 : Vœux du Maire

Comme chaque année, Madame le Maire invite tous les Nointotais pour la cérémonie des vœux. C'est l'occasion, pour tout le monde, de partager un moment agréable et d'échanger avec les élus.

Les membres du conseil municipal vous attendent nombreux pour cette manifestation le samedi 11 janvier 2020 à partir de 18 h 00 dans la salle polyvalente.

Lutte contre le bruit

Un arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 fixe les nouveaux horaires

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 20 h 00
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 00
Le dimanche et les jours fériés
de 10 h 00 à 12 h 00

Sommaire

Dans notre commune

Édito du Maire - Fermeture gare Bolbec/Nointot page 3
Travaux réalisés en cours d'année page 4 et 5
Mise en place d'un système de vidéosurveillance page 6
Développement de la fibre optique page 7
Recensement du 16/01 au 15/02/2019 page 8
Diplôme meilleur sportif et Fête fin d'année scolaire page 9
Fête du sport page 10
Forum "Pour l'instant ça va" page 11
Diplômés du travail page 12
Sortie des enfants organisée par le Ccas page 13
Spectacle Noël et Goûter des aînés page 14
État civil page 15

Du côté de l'école page 16

Du côté des associations

L'ANDEL - Le Club de l'amitié page 17
TÉLÉTHON 2019 page 18
Judo Club page 19
Association BMX Bolbec/Nointot page 20
Jeunesse Sportive Nointotaise page 21
C.L.N. - Danse Club de Nointot page 22
Le courrier des anciens combattants page 23
Activité Détente pages 24 et 25

Détente / Expression

Poême de Bénédicte MEURICE page 26

Vie quotidienne

PLUi et Scot page 27
Horaires des cars (Gare et Marché de Bolbec) page 28

Permanence de vos élus :

Madame le Maire et ses adjoints accueillent, **sur rendez-vous**, les administrés qui souhaitent les rencontrer. Il convient de prendre rendez-vous en appelant le secrétariat de Mairie (coordonnées ci-après).

Madame Chantal COURCOT, Maire, le vendredi de 17H00 à 19H00 et le samedi de 9H00 à 11H00
Monsieur Manuel HERRERO, 1er adjoint, le mardi de 17H00 à 19H00
Monsieur Bernard BLONDEL, 2ème adjoint, le jeudi de 17H00 à 19H00
Madame Catherine SOUZEAU, 3ème adjoint, le lundi de 18H00 à 19H00

MAIRIE DE NOINTOT – 76210 NOINTOT - Tél. : 02 35 31 83 19 - mail : secretariat@nointot.fr
Secrétaire de mairie :Cécilia BEAUDOIN
Agent d'accueil : Céline LAINE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 - 11 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 11 h 00	8 h 30 - 11 h 00
14 h 00 - 19 h 00	Fermé	Fermé	14 h 00 - 19 h 00	14 h 00 - 17 h 30

Édito du Maire

Chères Nointotaises, Chers Nointotais,
En cette fin d'année, je vous présente au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de joyeuses fêtes de fin d'année. Que ces fêtes soient des moments de bonheur de vous retrouver en famille ou entre amis.

Le deuxième semestre 2019 a été marqué par l'inauguration du cabinet paramédical et d'un logement communal rénové dans l'ancien logement école.

L'équipe municipale a été heureuse d'accueillir Madame Mathilde LEROY, orthophoniste, venue compléter l'équipe des infirmières et le cabinet des médecins. En Septembre dernier, une autre inauguration a eu lieu, celle du cabinet d'hypnose de M. MUTEL Michel. NOINTOT se dote de professionnels de santé. Nous en sommes ravis.

La canicule de cet été a été très bénéfique pour la commune car beaucoup de chantiers de voirie ont été réalisés tels que la fin des travaux de voirie et d'enfouissement Rue des Hameaux, la réfection de la bande de roulement sur les ponts SNCF et A29 traversant la commune, les travaux d'enrobés sur les routes d'Héruppes et Beau Soleil et la remise en état du carrefour à l'épicerie. Une nouvelle signalisation a été mise en place au pont SNCF du Galet.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la fibre optique ont commencé dans certains secteurs de la commune avec la pose d'armoire et de poteaux. Un retard de chantier est annoncé, alors soyez patients la fibre sera opérationnelle fin 2020.

Des élus et des bénévoles ont exécuté des travaux de peinture et de décoration dans la cantine ainsi que dans la classe de CP. Je les remercie du travail fourni.

Je vous indiquais en début d'année que la municipalité se battait pour la non-fermeture de la Gare Bolbec/Nointot. Au 1er Septembre 2019, la SNCF et la Région ont décidé de fermer , malgré tout, cette halte gare. En contre partie, des navettes de cars ont été mises en place. L'argument de la SNCF est que la gare de Bolbec/Nointot est trop près de celle de Bréauté/Beuzeville et Foucart/Alvimare.

En septembre 2019 a eu lieu la 2ème fête du sport. Le bilan est positif car les enfants et les adultes ont pu découvrir les différentes activités sportives dont des nouvelles. Les présidents d'associations sont heureux des retours d'inscriptions pour la saison 2019/2020. Je tiens à les remercier pour leur investissement dans la vie associative.

La commune a adhéré au projet de territoire "Ami des Ainés" car les élus se rendent compte qu'il faut œuvrer et être à l'écoute de nos seniors. Les retours du questionnaire ont été analysés. Le bilan montre que les seniors veulent rester dans leur commune, qu'ils apprécient leur village, qu'ils sont satisfaits d'avoir des services de proximité, des professionnels du bâtiment, des auto-entrepreneurs dans le service quotidien à la personne, un autocar le lundi pour se rendre à Bolbec. Nous sommes toujours attentionnés au Bien Vivre à Nointot.

Je vous informe que le système vidéoprotection est en service depuis début décembre dans le centre bourg pour la sécurité de tous et la protection des biens publics.

Je vous laisse le soin de lire les différents articles parus dans ce bulletin.

Les vœux de la municipalité auront lieu le Samedi 11 Janvier 2020 à 18 h. à la salle polyvalente, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Chantal COURCOT
Maire

Fermeture Gare Bolbec NOINTOT

La Gare Bolbec / Nointot est fermée au public depuis le 1er Septembre 2019 avec regret. Les communes de Bolbec et Nointot sont intervenues auprès de Caux Seine Agglo et la Région pour maintenir les arrêts de trains à cette gare. La SNCF estimait que très peu de passagers empruntaient les trains pour se déplacer vers LE HAVRE ou ROUEN. La gare Bréauté / Beuzeville n'était qu'à quelques kilomètres, des départs / arrêts de trains plus fréquents.

Madame le Maire de Nointot a soutenu Monsieur le Maire de Foucart pour le maintien d'ouverture de la gare de Foucart / Alvimare pour laisser aux usagers une possibilité de prendre le train au plus près de leur domicile afin d'éviter le déplacement jusqu'à Yvetot.

Des liaisons de cars sont en service pour permettre les déplacements jusqu'à la gare de Bréauté / Beuzeville.

Les travaux réalisés en cours d'année

Rue des deux hameaux et route d'Héruppes.

Après le renforcement électrique et la pose de l'éclairage public rue des deux hameaux, il restait à refaire la chaussée. C'est l'entreprise COLAS qui est intervenue courant juillet pour la pose de l'enrobé.

La route d'Héruppes a bénéficié de cette opération. Les intervenants se sont attachés à canaliser l'eau en posant des bordures là où c'était possible.

Une « chicane » de ralentissement a également été mise en place pour ralentir les automobilistes, non respectueux des autres, qui y roulent à vive allure. Nous vous rappelons que sur cette portion de voie publique, la vitesse sera réglementée à 30 km/h début 2020.

Signalisation pont SNCF concernant les rues de l'école, du beau soleil et du Galet.

Depuis quelques jours des panneaux ont été posés. Un stop est implanté route du beau soleil et des panneaux dits de «priorité» sont à chaque extrémité du pont afin de sécuriser l'endroit où la visibilité n'est pas idéale.

Nous comptons maintenant sur la sagesse de tous les conducteurs d'engins motorisés.

Les travaux réalisés en cours d'année

Logement École :

Après l'inauguration des locaux du rez-de-chaussée de l'ancien logement de l'école il nous restait à continuer les travaux de réhabilitation de l'étage et de sa partie supérieure. C'est ainsi que le 1er étage a été transformé en une très belle pièce de vie avec salle de bain et sanitaire indépendant. Une chambre aux dimensions raisonnables occupe la partie supérieure au dessus de la cuisine.

Coup de jeune à la cantine :

Cette année c'est en Août, car en Juillet le centre aéré occupait les locaux, qu'une équipe d'élus disponibles, aidée de leurs conjoints, a œuvré pour la rénovation de la salle de restauration. Le temps imparti était restreint, mais le défi a été relevé et nos petits rationnaires ont, pu dès la rentrée, profiter de locaux plus accueillants.

Merci à toute l'équipe pour le travail accompli.

La Poste :

Après les travaux de rénovation du bureau de poste qui ont eu lieu en 2016, il restait à embellir la façade. Une entreprise de peinture est intervenue du 15 au 21 Septembre et maintenant le mur côté route de Bolbec à subi une cure de jouvence, il ne reste plus qu'à intervenir sur l'arrière, côté église.

6 Dans notre commune

Mise en place d'un système de vidéosurveillance

La commune de NOINTOT a engagé une réflexion sur le déploiement d'un système de vidéo-protection. Les installations ont pour vocation de surveiller les lieux de vie de la commune avec notamment le centre-bourg, les infrastructures de la collectivité et les lieux d'actes de délinquance et de troubles à la tranquillité publique.

Ces installations ont fait l'objet d'un diagnostic de sûreté de la Police Nationale, ainsi qu'un diagnostic technique par un cabinet indépendant.

Les finalités du dispositif déployé sont donc de :

- Lutter contre les atteintes aux biens (dégradations bâtiments, graffitis),
- Lutter contre la délinquance (occupation de nuit des espaces avec des tapages, consommations d'alcool, circulation de deux roues dans les coursives, espaces verts, stade de football et de nombreux jets de déchets sur les parkings),
- Sécuriser les parkings et les édifices publics.

L'installation permet aussi un report des images au sein de la police municipale intercommunale Caux Seine Agglo afin que le service puisse surveiller les occupations ou usages anormaux des espaces publics, en temps réel.

Le premier périmètre comprend le City stade et son entrée située rue Neuve, les deux stades de foot, les vestiaires, la salle multisports, la salle polyvalente et son entrée située route de Bernières, ainsi que les parkings.

Le second comprend la circulation aux abords du rondpoint de la Mairie situé Place de l'Eglise, la Mairie, la Place de la Fontaine et la rue de l'Ecole.

Le troisième comprend la Place du Presbytère, composée d'un abri bus et de places de stationnement.

Fibre optique : point de situation

Pour la fibre optique, il est urgent d'attendre.

Annoncés pour la fin de l'année 2019, il faudra attendre encore un peu pour les premiers raccordements. L'entreprise « Seine Maritime Numérique » chargée du déploiement de la fibre dans le territoire vient de préciser :

« Les plannings de déploiement de la fibre optique subissent des dérapages significatifs. Pour ce qui concerne Nointot, deux armoires optiques contribuent à sa couverture : La partie Nord-Ouest de Nointot (La rue Neuve) sera ouverte à la commercialisation en fin d'année 2020 et le centre bourg à l'été 2020 ».

Seine Maritime Numérique n'omet pas de préciser que ces dates sont ***estimatives*** *!*

Au moment de l'ouverture commerciale, des réunions publiques seront organisées par Seine-Maritime Numérique, avec leur délégataire Connect76 en charge de l'exploitation du réseau optique et les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qui voudront bien être présents sur ce réseau. Ces derniers viendront présenter leurs offres aux habitants, ou parfois même ils assureront l'information par un courrier commercial.

C'est le FAI que l'habitant aura choisi, parmi ceux présents, qui viendra faire la connexion entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par Seine-Maritime Numérique) et l'intérieur de son domicile.

Et si votre logement n'était pas aussi économe que vous ne le pensiez : Tout savoir sur l'audit énergétique !

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle de plus de 15 ans située sur Caux Seine Agglo ?

Vous avez peut-être déjà entrepris des travaux de rénovation, d'isolation et vous pensez avoir optimisé vos consommations d'énergie ?

Vous souhaitez faire des travaux pour diminuer vos factures d'énergie mais votre budget n'est pas extensible ? Par où commencer pour gagner rapidement des euros ?

L'audit énergétique vous aidera à y voir plus clair.

Depuis plus d'un an, Caux Seine agglo accompagne les habitants de son territoire dans la rénovation énergétique de leur habitat à travers le financement d'un audit énergétique. Cet audit, généralement proposé à un prix avoisinant les 1200€ est financé par le « chèque éco-énergie » de la Région Normandie à hauteur de 800 € et par Caux Seine Agglo à hauteur de 400 €. Destinées aux propriétaires de maison individuelle de plus de 15 ans située sur Caux Seine agglo, ces aides ne comportent aucune condition de revenus.

La réalisation d'un audit énergétique global d'une maison permet d'identifier les vraies priorités à travers la proposition de scénarios de travaux permettant une rénovation efficace sur le long terme. En une ou plusieurs étapes, la maison peut atteindre le niveau « basse consommation ». Les rénovateurs BBC assurent par ailleurs la coordination globale des chantiers de rénovation BBC, de leur démarrage à la réception.

Le financement de cet audit vise à sensibiliser les ménages du territoire à l'importance de rénover leur habitat avec une approche globale. Il permet également de massifier la rénovation. Toute proportion gardée, ce levier peut conduire à remobiliser les ménages sur ce sujet de la rénovation tout en les accompagnant pour éviter les mauvaises rencontres (démarchage abusif, entreprises peu scrupuleuses, etc.).

Pour plus d'informations :
Espace INFO>ÉNERGIE de Caux Seine Agglo, ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous.
Espace du Hauzay, 32 rue de la République, 76170 LILLEBONNE, Téléphone : 02 32 84 40 13
Mail : info-energie@cauxseine.fr

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Les agents recenseurs pour la commune de Nointot :
Madame Céline LAINÉ et Madame Jessica MAZURIER PESQUET

28 juin 2019, Remise des diplômes des meilleurs sportifs.

Le 28 juin 2019, les membres du conseil municipal remettaient les diplômes des meilleurs sportifs aux plus méritants de la commune.

Ce fut l'occasion pour Madame la Maire de les féliciter pour leurs performances, leur assiduité et leurs exploits au cours de l'année écoulée. Ils sont une représentation valorisante de la commune par leur investissement dans les différentes disciplines, tant individuelles que collectives, au sein des clubs du canton.

De nombreuses disciplines étaient donc à l'honneur ce jour là. Notamment le Judo, dont le club Nointotais est particulièrement performant, avec notamment deux nouvelles ceintures noires en juin. L'athlétisme est fort bien représenté avec les exploits de Jules PÉZIER classé 7ème au Cross Country à VITTEL à la coupe de France minimes et Alban FLEURY qui est monté sur la 3ème marche du podium en championnat départemental et la 2ème marche en championnat régional. Enfin, en tennis de table, Thibault PORET poursuit ses exploits en participant au championnat d'Europe en République Tchèque.

Beaucoup d'autres jeunes sportifs ont été félicités pour leur implication dans différents sports, tels que Aïkido, Badminton, Escalade, Boxe, Football, Volley ball et le Cross Inter villages GABS.

Madame le Maire tenait également remercier les entraîneurs et les parents qui consacrent une part non négligeable de leur temps pour accompagner les jeunes tant dans les entraînements que les déplacements sur les lieux de compétition.

22 juin 2019 : Remise d'une calculatrice aux élèves de CM2

C'est lors de la fête de fin d'année de l'école le 22 Juin que Madame le Maire et Monsieur le Maire de Raffetot ont eu le plaisir de remettre aux enfants partants pour le collège des calculatrices qui à n'en pas douter seront très utiles pour résoudre les différents exercices de mathématiques.

À cette occasion, Madame COURCOT a souhaité succès, réussite et épanouissement au collège à ces futurs collégiens.

Elle a également vivement remercié Madame CARTEL pour son implication auprès des élèves de CM2 pour l'organisation annuelle de la classe de découverte, tant appréciée des enfants.

Fête du Sport avant la rentrée.

Le dimanche 8 septembre, dans la matinée, certaines rues de la commune étaient occupées par des cyclistes qui s'essayaient à un cours contre la montre à vélo, tandis que des plus petits faisaient leur apprentissage de l'équilibre sur des draisiennes. C'était la fête du sport à NOINTOT. Les associations qui proposent des activités sportives organisaient une manifestation dans le but de faire connaître leurs nombreuses offres.

La qualité des activités proposées n'est plus à démontrer. En effet, un jeune de l'équipe de tennis de table enchaîne les victoires dans des championnats de France et d'Europe. Il poursuit actuellement sa scolarité en Sport/Étude à Nantes. Il y a aussi des graines de champions en Athlétisme, avec une 3ème place en championnat régional de Cross country et une seconde place en 100 mètre haie, saut en longueur, saut en hauteur et course.

Deux nouvelles ceintures noires en judo montrent la qualité de l'entrainement dans le club nointotais. Ces performances ne sont pas dues au hasard. Elles sont le fait de l'investissement des jeunes dans leur discipline mais aussi à la qualité des entraîneurs. Les années passées ont également été marquées par des performances en BMX et en cyclisme.

Les présidents ont exprimé leur satisfaction pour cette journée qui a notamment permis d'enregistrer de nouvelles inscriptions. Ils réfléchissent à la poursuite de ce type de manifestation pour les années à venir.

Cette année, cerise sur le gâteau : deux structures gonflables ont permis de divertir les plus jeunes.

« Pour l'instant, ça va ! » Forum autour du maintien à domicile

Le mardi 15 octobre, le CLIC Maill'Âges, service de Caux Seine Agglo, organisait un forum autour du maintien à domicile, dans la Salle polyvalente de NOINTOT. Ce forum a été l'occasion de rassembler en un seul lieu l'ensemble des services dédiés aux seniors dans le territoire. dans le but d'améliorer la vie quotidienne au domicile pour l'aidant ou le proche aidé.

Une quinzaine de partenaires étaient présents ce qui démontre une bonne implication des professionnels du territoire. Les stands d'organismes liés à l'aide à domicile, la santé et des structures d'accueil à disposition, s'adressaient aussi bien aux personnes en perte d'autonomie que leurs aidants.

D'autres stands égayaient l'après-midi avec des ateliers d'esthétique, d'initiation au yoga et de musique-relaxation. Un espace vidéo diffusait également une émission présentant des témoignages sur cette thématique du maintien à domicile. Un temps d'échange sur le thème « pour l'instant ça va », avec un psychologue qui a clos la journée avant un petit goûter.

Une cinquantaine de personnes ont été reçues lors de cette manifestation, dont environ 30% originaires de Nointot et Bernières. Les aidants rencontrés ont pu trouver des réponses à leurs questions, première étape dans la mise en place et l'acceptation des aides à domicile.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE APPORTE SON SOUTIEN AUX PERSONNES MALADES ET À LEUR FAMILLE GRÂCE AUX HALTES RÉPIT-DÉTENTE ALZHEIMER.

Une personne qui vous est chère est atteinte de la maladie d'Alzheimer.
L'aide quotidienne, l'attention permanente et le soutien moral que vous lui apportez sont essentiels à son bien-être mais ne vous laissent que peu de temps de répit.
Pourtant, ce temps précieux est aussi important pour vous que pour la personne aimée.

Pour vous permettre d'en bénéficier, une équipe de bénévoles accueille votre proche pendant quelques heures en lui proposant des activités ludiques axées sur l'échange et la convivialité.

DES ACTIVITÉS LUDIQUES AXÉES SUR L'ÉCHANGE ET LA CONVIVIALITÉ

AG2R LA MONDIALE

NOS HEURES **D'OUVERTURE**

CROIX-ROUGE
1417, cité Schwob
St Eustache la forêt
07 69 72 15 85

Accueil sur réservation chaque lundi après-midi (hors vacances scolaires)

de 14h00 à 17h00

NOS **TARIFS**

5 euros par après-midi d'accueil

OUVERTURE A PARTIR DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019

(face à la ressourcerie)

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

- par téléphone : 07 69 72 15 85
- par mail : ul.caux-valleeseine@croix-rouge.fr

- directement dans les locaux de la HRDA pendant les heures d'ouverture (à partir du 18 novembre 2019)

11 novembre 2019 : Remise des dipôme du travail

Traditionnellement, après la cérémonie au Monument aux Morts, Madame le Maire, accompagnée des membres du conseil municipal remet les dipômes du travail.

Cette année, les médaillés étaient nombreux à être mis à l'honneur. Quinze personnes ont été récompensées pour leur investissement durant 20, 30, 35 ou 40 ans d'activité au sein d'une ou plusieurs entreprises.

Cette manifestation a donné à Madame le Maire l'occasion de rappeler l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun, même si par moments, on peut connaître des périodes difficiles.

Elle a également insisté sur le fait que les années écoulées ont été marquées par une forte montée du chômage et a précisé qu'autant le travail est un facteur d'épanouissement, autant la perte d'un emploi a des conséquences dramatiques. Ce pourquoi, le chômage demeure la première préoccupation de notre société.

Échelon GRAND OR - 40 ans		
Monsieur Patrick BERTELLE	Eiffage Roland	Bolbec
Monsieur Éric FILLION	Renault Sandouville	Sandouville
Monsieur Manuel HERRERO	C.E Safran Nacelles	Gonfreville-L'Orcher
Monsieur Éric TESSON	Oril Industrie	Bolbec
Échelon OR - 35 ans		
Madame Bénédicte SORTAMBOSC	Slaur Sardet	Le Havre
Échelon Vermeil - 30 ans		
Monsieur Hervé DOUYÈRE	ERSAS Esso Raffinage	Port-Jérôme-sur-Seine
Monsieur Jean-Michel NOWAKOWSKI	ERSAS Esso Raffinage	Port-Jérôme-sur-Seine
Monsieur Jean-François SEYER	Foure Lagadec	Le Havre
Échelon Argent - 20 ans		
Madame Stéphanie BEAUCLAIR	Crédit Lyonnais	Villejuif
Monsieur Stéphane COAT	Grand Port Maritime du Havre	Le Havre
Monsieur Philippe DEHU	SEITA	Sandouville
Madame Guylaine GINGREAU	Esso S.A.F.	Courbevoie
Monsieur Ludovic LANGLOIS	LACMIL	Le Havre
Monsieur Christian MOUCHARD	De Rijke Normandie	Lillebonne
Madame Annick ROGER	GESCA	Le Grand-Quevilly

En direct du C.C.A.S.

Sortie C.C.A.S des enfants le 03 juillet 2019

Cette année, la sortie a eu lieu le 3 juillet 2019 à Woody-Park, à Fécamp. Les 50 enfants étaient au rendez-vous à 9 h 30, ainsi que leurs 8 accompagnateurs membres du CCAS,

Accro-branches : deux parcours selon la taille des enfants
Parcours « Ouistiti » pour les petits,
Parcours « formule 1 » pour les plus grands,

Promenade pédagogique et ludique sur l'univers de l'arbre. Au cours de cette activité, les enfants devaient s'orienter, observer, marcher, réfléchir, répondre à des questions et apprendre à mieux connaître nos amis les arbres.
Les enfants ont partagé un agréable pique-nique sous un beau soleil. Ils étaient enchantés de leur sortie. Retour à Nointot à 17 h 30.
Les membres du CCAS

Aide aux transports scolaires

Les membres du CCAS ont décidé de renouveler l'aide financière accordée aux familles pour le transport scolaire des collégiens et lycéens pour l'année 2019-2020.

Le département de Seine-Maritime facture 130 € par enfant fréquentant les lignes de transport scolaire. La CVS, par convention avec le Département, participe à hauteur de 65 € par enfant. Il reste à la charge des familles 65 € par enfant. Le CCAS propose sa participation financière en soutien aux familles Nointotaises, à hauteur de 25 € par enfant, de la 6ème à la terminale.

Cette aide sera attribuée aux familles ayant fait une demande en Mairie, accompagnée d'une copie de la facture acquittée au nom de l'enfant, d'un certificat de scolarité et d'un RIB.

Les demandes doivent être déposées avant le 31 janvier 2020

En direct du C.C.A.S.

Spectacle de Noël des enfants de Nointot

Mercredi 11 décembre 2019, les membres du Centre communal d'action sociale et le Père Noël accueillaient les enfants habitant ou scolarisés à Nointot dans la salle polyvalente.

Environ une centaine d'enfants, accompagnés de leurs mamans et nounous, étaient réunis pour une animation proposée par « le Clown-magicien Belo ». Le clown a présenté la parade en chanson, de la magie comique, des jeux et farces. Toute l'assemblée a participé aux différents jeux et danses.

En fin de spectacle, nous avons accueilli le très attendu Père Noël et sa hotte chargée de friandises, venu spécialement avec son traîneau rendre visite aux enfants de la commune.

Un grand merci aux mamans et aux membres du CCAS, pour les bons gâteaux. Petits et grands ont passé un agréable après-midi.

Colis et Goûter de Noël des Aînés

Comme chaque année, les membres du CCAS étaient mobilisés toute la journée pour se consacrer aux aînés de la commune. Dans la matinée, ils se sont rendus au domicile de 125 seniors pour leur remettre le colis de Noël. Ceux-ci pourront se régaler de bons produits de qualité pendant les fêtes de fin d'année.

Puis, l'après midi, ils ont offert un goûter très festif (macarons, bûches et clémentines) aux 110 séniors invités. L'animation a été prise en charge par le Club de l'Amitié (DJ Michel). Tous ont passé un excellent et chaleureux après-midi dansant.

RAPPEL : Galette des rois 2020

Cette année, la galette des rois pour les seniors de la commune aura lieu le samedi 25 janvier 2020. Rendez-vous à 14 h 30 dans la salle polyvalente.

État civil

Naissances

Owen Romain Mattéo DAUSSY LA MANTIA	3 mars 2019
Lexis Aline Yannick DUTOIS	16 mars 2019
Agathe Margaux LEFORESTIER GRUNER	20 mars 2019
Marceau Olivier Jean-Claude Jean-Michel LETENDRE	6 mai 2019
Kassy Aïnhoa Itzayana ZABER	31 mai 2019
Line Béatrice Muriel DONNET	30 juin 2019
Mathéo Jean-Louis Christophe Philippe DELLIER	22 juillet 2019
Zélina Kamélia Paolina BASSET	22 août 2019
Lyna Raymonde Chantal PAGET	30 août 2019
Valentin Benoit Alain LANGLOIS	19 octobre 2019

Mariages

Gwendoline DÉMAREST et Brice MARIN	29 juin 2019
Mathilde DAIRIN et Quentin DUMESNIL	6 juillet 2019
Laétitia GODRON et Anthony LEFEBVRE	6 juillet 2019
Sandie Éric AUTIN et Adeline FAUVEL	20 juillet 2019
Karine DEBRAY et Audrey LEGRIS	3 août 2019
Margaux PESCHET et Quentin STEER	16 août 2019

Pacte civil de solidarité (PACS)

Adèle CAVELIER et Pierre SEYER	13 juin 2019
Stéphanie LEBORGNE et Gilles TABARE	1er juillet 2019
Lucie BERTET PILON et Florian FRÉBOURG	13 décembre 2019
Fanny HEMET et Mickaël HOUARD	13 décembre 2019

Décès

René Yves Marie JAFFRET	8 avril 2019
Yvette DUPONT, veuve LEFÈVRE	18 avril 2019
Didier AUBERT	27 octobre 2019

L'environnement : une priorité

Cette année les enfants vont travailler sur le thème de l'environnement ainsi que le développement durable, en classe et hors de la classe : visite d'intervenants en classe, sorties diverses, travail avec l'intervenante musique sur la création d'instruments à partir d'objets recyclés, etc...

Un grand merci aux enfants qui ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Cela fait partie de l'apprentissage de la citoyenneté.

Sortie cinéma pour toutes les classes lundi 16 décembre 2019
Maternelles et CP : Le Cristal Magique
CE et CM : Donne-moi des Ailes

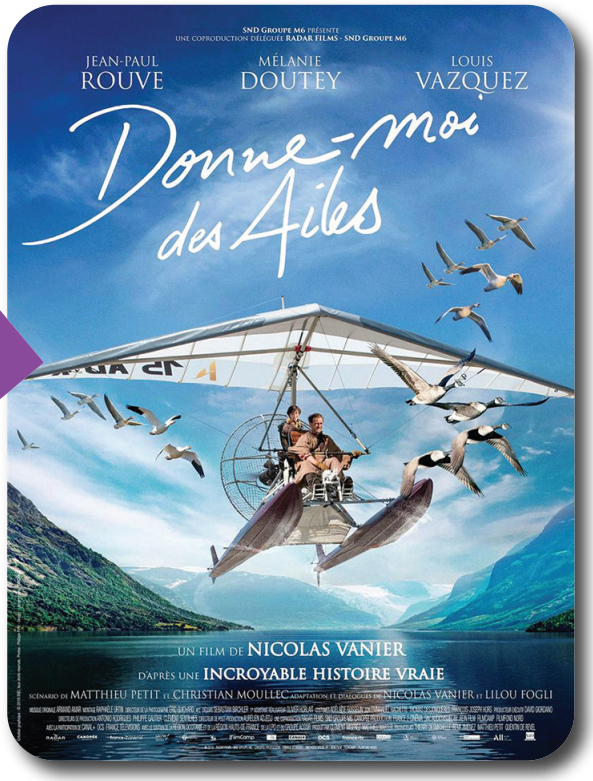

L'école (enfants, enseignants et personnel) vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2020 !

La directrice, Mme Legay

Inscription année scolaire 2020 / 2021

Les inscriptions auront lieu les lundis 2, 9 et 16 mars 2020 de 9 h 00 à 16 h 30 à l'école.
Pour une première inscription: enfants nés en **2017**

- certificat de pré-inscription délivré par la mairie (NOINTOT ou RAFFETOT)
- livret de famille
- carnet de santé (vaccins à jour)

Pour un changement d'école:
- certificat de radiation délivré par l'ancienne école en plus des documents demandés ci-dessus.
En cas d'impossibilité, prendre RDV au 02 35 31 97 59.

A.N.D.E.L.

Une année se termine et une nouvelle commence

L'ANDEL vous remercie pour vos participations à ses différentes manifestations organisées pour la classe découverte des élèves de CM2.

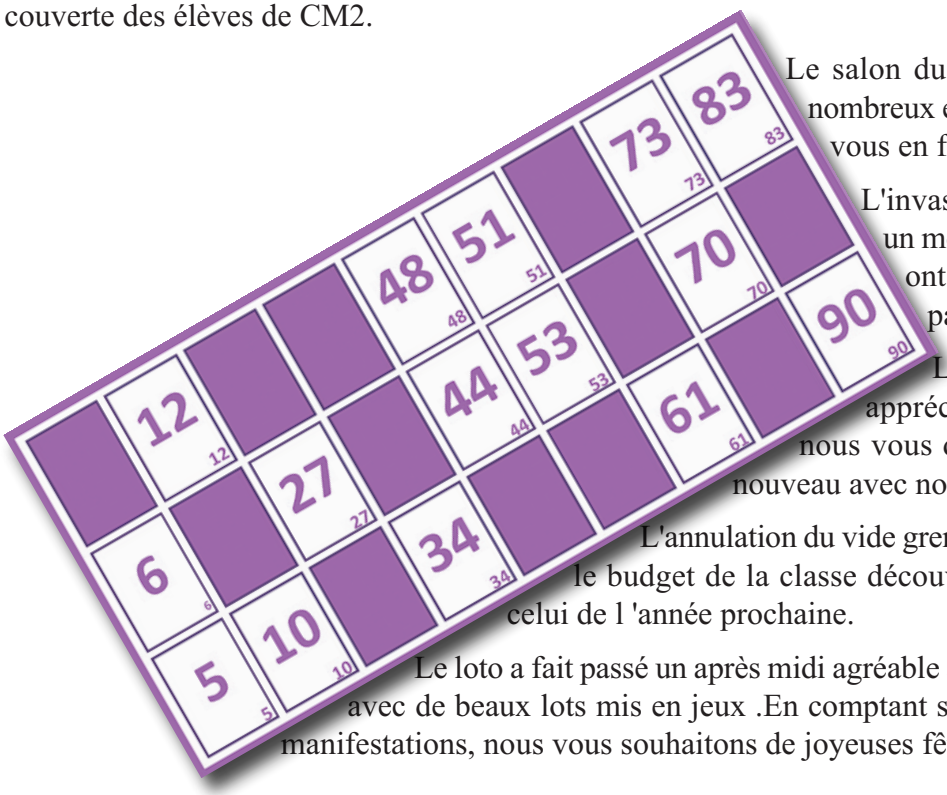

Le salon du bien être a été une réussite avec de nombreux exposants et nous vous donnons rendez-vous en février 2020 pour prendre soin de vous.

L'invasion de Nointot par les Playmobils fut un moment très agréable pour les enfants qui ont découvert des mises en scène réalisées par des passionnés .

Le rallye vélo du 1er mai fut un moment apprécié de tous et à la demande générale nous vous donnons rendez-vous pour pédaler de nouveau avec nous le 1er mai 2020.

L'annulation du vide grenier a entraîné un manque à gagner pour le budget de la classe découverte et nous comptons sur vous pour celui de l 'année prochaine.

Le loto a fait passé un après midi agréable à de nombreux joueurs qui sont repartis avec de beaux lots mis en jeux .En comptant sur votre présence pour nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'équipe de l'ANDEL

Club de l'amitié

Une année se termine et nous souhaitons de bonnes fêtes à nos adhérents.

À l'occasion de la nouvelle année, tous les membres du club présentent leurs meilleurs vœux à tous les Nointotaises et Nointotais, ainsi qu'aux membres du conseil municipal, sans oublier les secrétaires de mairie qui nous aident pour certains documents administratifs.

Le 20 octobre, nous avons organisé une exposition vente d'articles confectionnés par les ouvriers de l'ESAT de l'IMS de Bolbec. La manifestation a été suivie d'un repas et d'un Loto dans une bonne ambiance.

Nous souhaitons bon rétablissement à nos malades.

Joyeuses fêtes et bonne année 2020.

À bientôt
La présidente : Édith NICOLLE
La trésorière : Françoise MUTEL

TÉLÉTHON 2019 : Bientôt le bilan

Bientôt le bilan financier de manifestations. Dans quelques jours, l'équipe aura une connaissance précise du montant des gains pour 2019

Cette année encore, les bénévoles se sont mobilisés très tôt pour mener des opérations qui permettront de récolter des fonds qui seront reversés à l'AFM Téléthon à la fin du mois de décembre 2019.

Dès le mois d'avril, ils étaient sur le pont pour préparer activement « Jardins en fête ». Trouver des partenaires, fabriquer les meubles de jardin en bois de palettes, négocier ici ou là du matériel pour recevoir les produits fournis par les horticulteurs et installer les partenaires qui ont la bienveillance de participer, et bien d'autres choses encore, suppose y consacrer beaucoup de temps. Mais, rien ne les arrête !

Depuis sa création, le « repas ambiance cabaret » organisé sur deux jours en octobre a rassemblé beaucoup de monde.
Malheureusement, il n'est pas possible d'accueillir toutes les personnes qui aimeraient partager ce moment très festif et coloré. Comme tous les ans, le Père Taupette a fait un triomphe. Il a promis de revenir l'année prochaine.

Une semaine avant le top départ des manifestations du Téléthon, une équipe a sillonné les rues de NOINTOT, pour vendre des brioches. Dans la matinée, grâce à la générosité des Nointotais, le stock était totalement vendu.

Lors de la manifestation nationale, les membres du comité de NOINTOT étaient également mobilisés dans leur village. Ils ont organisé un LOTO « spécial enfants » dans la salle polyvalente. Leur investissement pour offrir une soirée conviviale avec la participation du Club de danse de Nointot et la chorale de la MJC de Bolbec n'a pas été récompensé. Les habitants de la commune ont boudé cet événement.

Le lendemain soir, dans la salle polyvalente, près de 200 convives ont dîné entre deux tirages de tombola. Christophe, Sandrine et Delphine ont animé avec brio la soirée qui s'est terminée en dansant comme il se doit.

Enfin pour clore les manifestations de 2019, un LOTO était organisé le 15 décembre.

L'ensemble des fonds récoltés sera intégralement reversé à l'Association Française contre la Myopathie.
Les bénévoles de Nointot tiennent à remercier tout particulièrement les associations, les fournisseurs ainsi que les élus de la commune qui ont contribué à ce succès.

Une nouvelle saison débute avec des objectifs pour chacun.

Reprendre pour certains, être régulier pour d'autres, gagner des médailles pour certains ados, s'amuser pour beaucoup en apprenant des nouveaux mouvements, obtenir sa ceinture noire pour 3 de nos jeunes (Louiza, Tom, Théo) mais pour tous le plaisir avant tout de faire du judo.

Au moment où nous écrivons cet article, vont débuter les premiers championnats pour l'ensemble des catégories d'âges, les premiers tournois pour nos débutants avec leurs lots d'incertitudes de craintes, de joies et de déceptions car la compétition ou les tournois sont avant tout un moyen d'apprendre autrement, d'apprendre à gérer ses émotions, à accepter la défaite, à se satisfaire de la victoire sans démesure et avec humilité car le ippon* n'est jamais bien loin.

C'est ce qui fait le charme du judo et ju-jitsu, rien n'est jamais acquis et que cela soit dans l'opposition, la technique, l'apprentissage des katas, le partage et l'échange. Chacun y trouve son compte.

Dernier résultat à l'écriture de cet article, Louiza BUNEL 4 combats 4 victoires à 1 combat de la ceinture noire, Stan COURCHAI 30 points pour son 2ème dan et Tom LACAILLE 10 points : nul doute une nouvelle ceinture arrivera cette saison au dojo de Deauville.

Championnat qualificatif pour les départements Benjamin U11, Maxence FAUVEL 1er, Alexis PETIT et Jade DAVOULT 2ème, Jukas MARICAL-DUVAL, Maëlysse BEAUDOIN, Liam PETIT-MARRE 3ème mention honorable pour Bastien PETIT, Anissia VOTTIER-CERNATESCU, Pierre LEROUX et Luna DUMESNIL.

Comme vous pouvez le constater NOINTOT JUDO est un club où efficacité et convivialité s'entremêlent.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre **pour essayer ou pour reprendre**, ***il n'y a pas d'âge pour pratiquer***. À chacun ses objectifs.

Le club se veut **avant tout convivial et ludique.** On travaille en alternance le cardio (chacun son rythme) le jujitsu -self défense, les katas, la technique au sol et debout, base du jujitsu brésilien (le panel est varié et il y en a pour tout les goûts)

RENSEIGNEMENTS :
Facebook – Site Internet ou par mail nointot.judo@free.fr – 0622117956 à partir de 5 ans

*Au judo, le ippon s'obtient lorsque l'adversaire tombe largement sur le dos (plus de la moitié) avec force, vitesse et contrôle ou lors d'une immobilisation de 20 secondes. Il peut également être marqué quand l'un des deux adversaires abandonne (frappe deux fois le tatami) à la suite d'une clef de bras ou étranglement. Il s'obtient aussi lorsque l'un des deux combattants marque deux waza-ari, il est alors annoncé waza-ari awazate ippon (parfois transcrit waza-ari awasete ippon).

BMX : Fin de saison exceptionnelle à BOLBEC NOINTOT

Le club titré champion de Normandie des Clubs et des Ecoles de BMX

L'année 2019 aura été une année sensationnelle pour le BMX BOLBEC – NOINTOT avec au cours de cette saison pas moins de 33 podiums et 13 titres officiels sur les différents championnats (6 titres départementaux, le titre de champion de Seine Maritime des clubs, 2 titres régionaux individuels et deux titres en Coupe de Normandie).

Les deux derniers titres ont été décernés le 24 novembre puisque sur la saison 2019, le club obtient les récompenses suprêmes, mais complètement inattendues, de champion de Normandie des Clubs et de champion de Normandie des écoles de BMX. Deux titres que le club n'avait pas remportés depuis 17 ans, puisque le dernier titre remonte à l'année 2002. Deux victoires qui mettent fin à une dizaine d'années de suprématie de Evreux BMX.

Récemment encore, la Fédération Française de cyclisme a prolongé pour 2 ans les labels « école de vélo », « club baby vélo » et « club compétition ». Ces trois labels permettent au club d'être labellisé « Ecole Française de Vélo », le plus haut label décerné par la fédération. Trois autres labels font la fierté de ce club : Le label « Division Nationale », le label « sport et handicap » et enfin le label « sport et autisme », faisant de Bolbec Nointot BMX probablement le club BMX le plus labellisé de France.

2019, c'est aussi la 6ème place du championnat de France de Division Nationale 2, la 7ème place de Mickael CASANOVA au championnat de France, les 2ème et 3ème places de Mickael CASANOVA et Florian NIVET au challenge France, les sélections de ces mêmes coureurs au championnat d'Europe en Lettonie et surtout leur sélection au championnat du Monde où Mickael prendra la 33ème place et Florian la 17ème place.

Au total, 10 pilotes se sont qualifiés pour le trophée de France (Championnat de France des jeunes) à Roman sur Isère et 14 pour le championnat de France à Calais représentant un nouveau record du nombre de qualifiés à l'échelon national.

En septembre, le club a organisé de main de maitre la finale de la Coupe d'Europe de polo Vélo.

Quatre autres Bolbécais ont été mis à l'honneur : Sébastien GUÉVILLE a reçu le diplôme de la Fédération Française de cyclisme, Frédéric BRUNEL, Corentin LÉGER et Mickael CASANOVA ont reçu la médaille de Bronze de la Fédération Française de Cyclisme.

Prochainement, Yvon LÉGER, le président, recevra la médaille de vermeil de la reconnaissance du sport cyclisme, plus haute distinction de ce sport et médaille que l'on reçoit généralement en fin de carrière et à un âge bien plus avancé que celui du président

Toutes ces distinctions montrent le dynamisme du club, l'implication d'une équipe de bénévoles que beaucoup d'associations pourraient enviées, une équipe d'encadrant très performante, un programme de formation hivernale hors du commun.

Pour 2020, les objectifs principaux seront de conserver les titres par équipe, d'approcher, voire intégrer le podium de la Division nationale 2, et d'amener un maximum de coureurs au championnat du Monde qui se dérouleront à Houston aux USA.

Les 20 et 21 juin, le club accueillera la finale du championnat de France de Polo Vélo sur le stade Carlier à Fontaine Martel, une nouvelle étape dans l'excellence de ce club.

.../...

Un grand bravo aux différents acteurs de la vie du BMX local, sport qui, bien que sport Olympique, souffre cruellement d'un manque de médiatisation.

La médiatisation notamment audiovisuelle attirant les partenaires, cette réussite est due à une gestion-financière stricte.

Les fins de saison sont parfois compliquées et l'arrivée de nouveaux partenaires serait vue avec le plus grand bien.

Pour tous renseignements : Yvon LÉGER : 02.35.34.44.46 / 06.07.51.33.53

JS NOINTOT

Le début de saison a commencé par la fête du sport le 8 septembre, avec une participation positive pour le club.

La première partie de saison se déroule bien pour les deux équipes de jeunes U7 et U11 qui sont en entente avec le club de Yébleron. Concernant les U9, nous avons été contraints de les faire jouer en U7 et U11 selon l'âge des jeunes (par manque de joueurs).

Les séniors effectuent un bon début de saison. L'équipe des vétérans est au complet après deux années difficiles par manque d'effectif. Ceci est possible grâce à une entente avec Gruchet et Yébleron. Une entente a également eu lieu pour les U18 avec Yébleron. Elle a connu des débuts difficiles, nous espérons que la suite de la saison permettra de régler les difficultés rencontrées.

Nous avons effectué un loto en octobre dernier avec une salle pleine qui a permis un bilan plutôt positif. Seul regret le peu de participation des joueurs et des habitants de Nointot.

Date à noter pour la soirée annuelle du club qui est le samedi 16 mai 2020.

Le club recherche un président pour la saison prochaine (le président actuel ayant un manque de disponibilité). Il recherche également des dirigeants qui sont trop peu nombreux pour tout le travail à effectuer. En espérant voir de nouveaux bénévoles la saison prochaine.

L'équipe de la JSN et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric LEMAITRE

Club de Loisirs Nointotais

Gymnastique :
La gymnastique se pratique toujours le mardi et le jeudi. Prenez une bonne résolution en venant faire du sport et vous inscrire dès début janvier.
N'hésitez pas à contacter Mme REQUIER au 02-35-38-45-14

Tennis de table :
La section Tennis de table est ouverte à tous le mardi de 18h30 à 20h30. Vous pouvez venir taper dans la balle dès la rentrée. Quant aux 2 équipes engagées en compétition, l'objectif est le maintien en D1 et D3.
N'hésitez pas à contacter Mr LEFEBVRE au 07-87-42-87-73

Tennis :
Un mail vous a été envoyé afin de renouveler votre abonnement.
Vous avez pu découvrir la pratique du tennis le 8 septembre lors de la fête du sport organisée par la municipalité. Une journée pleine de satisfaction, nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !
Pour rappel la cotisation annuelle est subventionnée par la mairie pour les Nointotais et de 25 euros pour les extérieurs. Il est possible de jouer en famille ou entre amis mais également de s'inviter entre abonnés via le site internet.
N'hésitez à contacter la mairie ou Mr PORET Nicolas au 06-09-11-48-41.

Zumba :
La fête du sport a rassemblé une poignée de motivées et a permis de redynamiser la section.
En effet Émilie est heureuse de vous accueillir chaque Mercredi soir de 20h à 21h00 dans une ambiance conviviale et sportive. (rendez-vous à la salle polyvalente)
Un créneau pour les plus jeunes est également disponible le Mercredi de 14h30 à 15h30 (rendez-vous à la salle du complexe multi-sport).
Une page Facebook est disponible pour la Zumba, CLN (Club Des Loisirs Nointotais)
N'hésitez pas à contacter Mme PORET au 06-89-35-76-83 pour tout renseignement.

Manifestations à venir :
Tournoi de cartes : manille en individuel et tarot le dimanche 2 février 2020
Loto annuel le dimanche 26 avril 2020

le CLN

DANSE CLUB NOINTOT

Le Danse Club organise un Thé Dansant le **dimanche 16 février 2020** de 15 h 00 à 19 h 00 à la salle polyvalente de NOINTOT.

L'animation sera assurée par Pierre et Colette.

Entrée : 12 € - 1 boisson + 1 assiette gourmande

Inscriptions au 06 30 72 32 15

Bonnes fêtes de fin d'année.

Président : Didier HAMEL

Le courrier des anciens combattants

Chers amis Nointotaises et Nointotais
Ce bulletin n° 122 vous donne la dernière partie de l'année 2019, pas très riche en évènements, je vous l'accorde .
Nous nous étions arrêtés au mois de Mai, nous reprenons à la suite.

Réunion automnale :

Le Vendredi 11 Octobre 2019 à 17 h, réunion automnale de la section A.C. de Nointot sous la présidence de Mr Roger. AVENEL à la salle multisports rue Neuve. Séance ouverte à 17 h 15, séance levée à 18 h 45.

Cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918 :

Le Lundi 11 Novembre 2019, Cérémonie commémorative, réunion des A.C. sur le parvis de l'église de Bolbec à 8 h 45, service religieux à 9 h.
À Nointot, réunion devant la mairie à 10 h 30, départ du cortège vers le monument aux morts Cérémonie à 10 h 45.
A la suite, un vin d'honneur offert par la municipalité est servi aux personnes présentes dans la salle.
Vers 12 h 00, départ pour le restaurant le «Relais d'Étretat» où le repas gastronomique est servi aux 32 personnes inscrites. Séparation de tous vers 17 h 30.

* OPEX : Opération Extérieure

Cérémonie Commémorative du 5 Décembre :

Exceptionnellement cette année, le Souvenir Français ayant souhaité honorer les OPEX* « MORT POUR LA FRANCE » en la personne du caporal Olivier LEROUX tombé au champs d'honneur le 23 Octobre 1983 à Beyrouth (LIBAN), la cérémonie du 5 Décembre 2019, a eu lieu le samedi 7 Décembre à 11 h devant le monument aux morts de Nointot.
Ici se termine chers amis les manifestations de l'association pour l'année 2019. Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous, et à l'année prochaine.
Bien amicalement à vous

Michel LETERC
Secrétaire

Cérémonie en hommage à Olivier LEROUX

La « journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » a, exceptionnellement, été reportée au samedi 7 décembre pour consacrer un temps spécifique à un Nointotais mort en Opération Extérieure.

Olivier LEROUX, alors âgé de 19 ans, est décédé le 23 octobre 1983 à Beyrouth au Liban, lors de l'opération DIODON. Lors de l'attentat, 58 militaires ont trouvé la mort.

Après la cérémonie au monument aux morts, les anciens combattants et les élus de la commune se sont retrouvés au cimetière avec des proches d'Olivier LEROUX pour planter le Rosier de la Mémoire, variété spécialement créée à cet effet.

Pour mémoire, cette année, le Président de la République inaugurait Le Monument aux morts pour la France en opérations extérieures (OPEX) à Paris (15e) dans le jardin Eugénie-Malika Djendi.

Activité - Détente

En attendant le Tour de France

En ce 6 juin, c'est dans la gare des Loges que 26 adhérents du club activité détente ont rendez-vous pour une balade en vélo-rail.

Etablie sur l'ancienne ligne Les Ifs Etretat, le Train touristique Etretat Pays de Caux (TTEPAC) propose de combiner train touristique et cyclo-draisine entre les Loges et Etretat. Le parcours commence en cyclo-draisines dans le sens de la descente pour le plus grand bonheur des moins sportifs qui s'en sortent bien. Au gré du pédalage chacun peut découvrir sur cette voie ferrée centenaire une valleuse verdoyante au cœur du Pays de Caux. Sous le regard imperturbable des vaches dont certaines ont élu domicile dans des grottes, nous nous amusons follement malgré un boucan d'enfer et quelques sursauts à chaque soudure. Que de belles sensations éprouve-t-on tout au long de ces quelques 5,2 kilomètres. Le passage devant l'adorable petite gare de Bordeaux-Saint-Clair/Bénouville fut un enchantement. Bol d'air garanti en pleine nature au rythme du mouvement du pédalier. Peut-être certains ont-ils pu se comparer à Jacques ANQUETIL ou Bernard HINAULT l'espace d'un instant ?

Arrivés en gare d'Etretat certains sont partis se promener dans cette jolie cité, au marché ou sur la plage, d'autres plus courageux ont décidé de gravir la pente. Tous se sont retrouvés en gare d'Etretat pour prendre ensemble le repas en toute convivialité. Le retour

s'effectue confortablement installé dans les Michelines qui s'offrent une paisible retraite dans la campagne cauchoise après avoir desservi pendant des années la périphérie des grandes villes.

De retour à Nointot chacun se sépare heureux de cet agréable moment passé ensemble.

La Secrétaire : Marinette Saunier

Activité - Détente

Le musée des Sapeurs-Pompiers de Montville

Nous étions 29 du club activité-détente de Nointot à être « tout feu tout flamme » sur le parking rien qu'à l'idée de nous rendre au musée des Sapeurs-Pompiers de Montville.

Dès que le feu vert a été donné nous sommes partis en faisant bien attention de ne pas brûler de feu rouge. Arrivés au musée, un guide nous attendait, même s'il n'y avait pas le feu il commença rapidement à nous faire découvrir les 2500 mètres carrés regroupant une exceptionnelle collection retraçant la passionnante histoire des soldats du feu. Notre sapeur a ouvert le feu par ce qui est sûrement la pièce maîtresse de ce musée, la plus ancienne pompe à bras à quatre roues de France, dite « des échevins », elle date de 1721 et provient du corps des Sapeurs-Pompiers de Rouen. Ensuite nous arrivons dans cette immense salle où une immense mosaïque de rouge s'ouvre à nous. Là nous sommes pris entre deux feux, d'un côté se laisser emporter avec les plus grands noms de l'histoire de l'automobile et parcourir trois siècles au rythme des véhicules de plus en plus perfectionnés. De l'autre, fermer les yeux et se laisser imprégner par toutes les images qui défilent dans ce lieu de mémoire,

entendre le bruit des sirènes, les gens crier « au feu », des bâtiments prendre feu, parfois des villes entières dans des temps très reculés.

Aujourd'hui beaucoup moins de gens jouent avec le feu et l'essentiel de l'activité de nos pompiers se déroule sur les routes de notre hexagone.

Surtout dans le feu de l'action il ne faut pas oublier de regarder toutes les vitrines où trônent casques, uniformes et documents d'époque. Nous étions heureux de voir une échelle de sauvetage don des Sapeurs-Pompiers de Bolbec et impressionnés par la planche cet exercice qui permettait de contrôler la capacité physique des Sapeurs-Pompiers avant l'intervention.

Nous avons aimé ce musée, véritable gardien d'un patrimoine d'une grande richesse et d'une grande originalité, véritable hommage à cette profession, à ces hommes et à ces femmes professionnels ou volontaires qui au quotidien bravent le danger pour sauver des vies et je ne mettrais pas ma main au feu que certains d'entre nous y retournent.

La secrétaire : Marinette SAUNIER

Poésie

Le vieux bateau s'éloigne
Et je suis sur le quai.
Le vent gonfle ses voiles
Et mon coeur délaissé.

J'avais rêvé
D'un grand amour.
N'était-ce qu'un mirage?
Il s'est effiloché
De jour en jour
En lambeaux de nuages

Les vagues éphémères
A la crête des flots
Sous le cri des oiseaux
S'en vont et viennent sur la mer
Et roulent sur les grèves
Où s'endorment les rêves

J'avais pourtant
Rêvé d'un grand amour
Immense et pur et sans contour
Plus grand qu'un océan
De lumière et de sang
Et plus fort
Que la mort...

Et maintenant?
J'en rêve encore!
Adieu les vieux raffiots
Et les vieilles histoires!

Et maintenant
Plus que jamais
J'en rêve encore
Et c'est pourquoi je vais
Marchant le long des grèves
Dans les pensées du soir
Et dans la poudre d'or

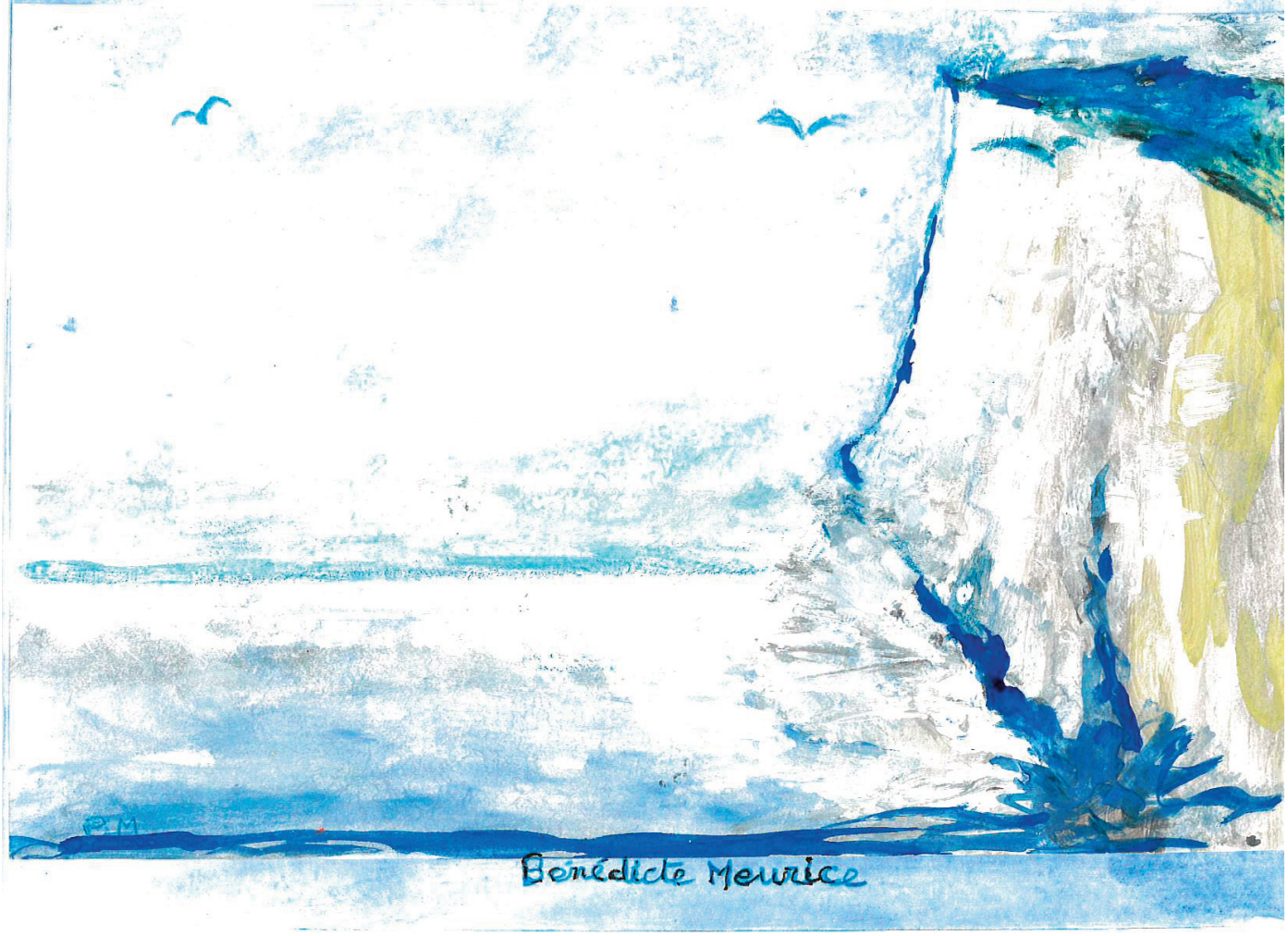

Bénédicte Meurice

Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et du Schéma de Cohérence Territoriale Caux Vallée de Seine.

Phase de concertation

La Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine a lancé son SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) fin 2017. L'objectif de cette démarche est de définir les grandes orientations de l'aménagement et du développement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Parallèlement, Caux Vallée de Seine engage l'élaboration de son PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ce document se substituera au PLU de chaque commune pour les règles de construction, d'occupation et de préservation.

Cette double démarche doit se conclure fin 2021.

Pour votre information :

- Un REGISTRE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Caux Seine agglo,
- Un REGISTRE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC pour la révision du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) Caux vallée de Seine,

sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Vous pourrez y noter, tout au long des procédures d'élaboration des PLUi et SCoT et ce jusqu'à l'arrêt du projet :

- vos observations,
- vos questions,
- vos propositions…

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Caux Seine agglo
La Normandie se [ré] invente ici !

SCoT 2
Schéma de cohérence territoriale Caux vallée de Seine
La Normandie se [ré] invente ici !

Navette — NOINTOT ◁▷ BOLBEC ◁▷ BRÉAUTÉ

Horaires valables du 2 septembre 2019 au 4 juillet 2020 inclus

NOINTOT ▷ BOLBEC ▷ BRÉAUTÉ

Jours de fonctionnement	Lundi au vendredi				Samedi
Période de validité	PS-VS				
NOINTOT / Centre	**06:32**	**07:37**			
BOLBEC / Place F. Faure	06:40	07:45	**17:15**	**18:20**	**09:45**
BEUZEVILLE LA GRENIER / Mairie	06:50	07:55	17:25	18:30	09:55
BRÉAUTÉ / Gare	**06:55**	**08:00**	**17:30**	**18:35**	**10:00**
Correspondance SNCF vers Rouen	*07:07 (850402)*	*08:18 (3108)*	*17:53 (850338)*	*19:09 (850412)*	*10:18 (3112)*
Correspondance SNCF vers Le Havre	*07:07 (850403)*	*08:22 (850429)*	*17:40 (3117)*	*18:55 (850313)*	*10:41 (3105)*

BRÉAUTÉ ▷ BOLBEC ▷ NOINTOT

Jours de fonctionnement	Lundi au vendredi					Samedi	
Période de validité	PS-VS						
Correspondance SNCF du Havre	*07:07 (850402)*	*07:40 (850404)*	*17:07 (850410)*	*17:53 (850338)*	*19:00 (850340)*	*09:30 (3110)*	*18:17 (850418)*
Correspondance SNCF de Rouen	*07:07 (850403)*	*07:49 (850405)*	*16:40 (3115)*	*17:40 (3117)*	*18:40 (3121)*	*09:40 (3103)*	*18:28 (3119)*
BRÉAUTÉ / Gare	**07:20**	**08:05**	**17:30**	**18:05**	**19:10**	**09:55**	**18:40**
BEUZEVILLE LA GRENIER / Mairie	07:25	08:10	17:35	18:10	19:15	10:00	18:45
BOLBEC / Place F. Faure	**07:35**	**08:20**	**17:45**	18:20	19:25	**10:10**	**18:55**
NOINTOT / Centre				**18:28**	**19:33**		

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.
Les horaires SNCF sont ceux connus à ce jour, en cas de modification des horaires de train, les horaires de cars seront adaptés pour garantir la correspondance. Avant votre voyage, nous invitons à vérifier les horaires.

(850xxx) TER
(31xx) InterCités
D'autres correspondances sont possibles mais celles-ci ne peuvent être garanties.

Ligne de Marché — Marché de BOLBEC

Horaires valables du 2 septembre 2019 au 1er septembre 2020 inclus

YEBLERON ◁▷ BOLBEC

Jours de fonctionnement	Lu			
Période de circulation	PS		VS-ÉTÉ	
Sens de circulation	Aller ▽	Retour △	Aller ▽	Retour △
YEBLERON / Salle des Fêtes			**08:25**	**12:32**
HATTENVILLE / La Cayenne	**08:30**	**12:17**	08:30	12:27
TREMAUVILLE / Hameau Toulifaut	08:33	12:14	08:33	12:24
TOCQUEVILLE-LES-MURS / Le Bourg	08:36	12:11	08:36	12:21
BENARVILLE / Le Bourg	08:38	12:09	08:38	12:19
BENARVILLE / Le Mouquet	08:41	12:06	08:41	12:16
SAINT-MACLOU-LA-BRIERE / Le Bourg	08:44	12:03	08:44	12:13
BERNIERES / Vieux Clocher	08:49	11:58	08:49	12:08
BERNIERES / Capitainerie	08:52	11:55	08:52	12:05
NOINTOT / Centre	08:55	11:52	08:55	12:02
RAFFETOT / Centre	|	|	09:02	11:55
BOLBEC / Place Félix Faure	**09:02**	**11:45**	**09:12**	**11:45**

FAUVILLE-EN-CAUX ◁▷ BOLBEC

Jours de fonctionnement	Lu	
Période de circulation	TA	
Sens de circulation	Aller ▽	Retour △
FAUVILLE-EN-CAUX / Mairie	**09:00**	**12:10**
YEBLERON / Salle des Fêtes	09:05	12:05
ROUVILLE / Mairie-École	09:10	12:00
ROUVILLE / Quartier Toutain	09:12	11:58
RAFFETOT / Centre	09:15	11:55
NOINTOT / Centre	09:20	11:50
BOLBEC / Place Félix Faure	09:25	**11:45**

PS : Fonctionne en période scolaire
VS : Fonctionne en vacances scolaires
TA : Fonctionne toute l'année

Ne circule pas le 1er mai

Vacances scolaires :

TOUSSAINT	Du dimanche 20 octobre au dimanche 3 novembre 2019
NOËL	Du dimanche 22 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020
HIVER	Du dimanche 16 février au dimanche 1er mars 2020
PRINTEMPS	Du dimanche 12 avril au dimanche 26 avril 2020
ÉTÉ	Du dimanche 5 juillet au mardi 1er septembre 2020